

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE SAINT SORLIN EN BUGEY

LA POUPONNE

N°122– SEPTEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 – EXTRAITS

Le compte rendu peut être consulté sur le tableau d'informations de la mairie ainsi que sur le site internet.

Présents : Patrick MILLET, Jérôme BERTRAND, Jacky BLANCHARD, Hélène DENOYER, René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Magali JOFFRAUD, Murielle KIRCHHOFF, Florent MARTELIN, François PONCIN, Aline RAT et Céline TROIBANI.

Absent excusé : Philippe NOUVEAU qui donne pouvoir à René DESSERRIERES.

Absent : Tony LHOMME

Secrétaire de séance : Jérôme BERTRAND

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 19 H 00 en demandant s'il y a des questions concernant le compte rendu du précédent Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

1 – Agence d'Ingénierie de l'Ain : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité pour l'aménagement du quartier de Collonges – convention N° 2021-079-VOI

Le maire donne la parole à René DESSERRIERES qui explique que l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain dont la commune est adhérente peut nous fournir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude de faisabilité concernant l'aménagement du quartier de Collonges.

L'agence dans la prestation proposée, réalise des esquisses graphiques à l'échelle du cadastre sur la base de 3 versions pour l'aménagement du quartier et chiffre les différentes solutions pour un montant de 1 350 € hors taxe.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

2 – Travaux chemin du Verney : mission N° 6 suivis des travaux :

Le Maire donne la parole à René DESSERRIERES qui rappelle les délibérations N° 2020_07_71 du 06/07/2020 et N° 2021_04_44 du 16/04/2021 concernant la maîtrise d'œuvre attribuée à l'entreprise ARCHIGRAPH concernant les travaux de voirie « chemin du Verney ».

Les missions 1 à 5 ont été validées par ces deux délibérations.

L'entreprise CTPG va réaliser les travaux et il convient de valider la mission N° 6 à l'entreprise ARCHIGRAPH qui correspond au suivi des travaux pour un montant de 1 320 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mission N° 6.

3 – SIVU : modification de la composition de la commission :

Monsieur le Maire rappelle la délibération N° 2020_06_38 dans laquelle quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants avaient été désignés pour représenter la commune au SIVU.

Suite à la démission de M MINAND Jean-Pierre, il faut nommer un nouveau délégué titulaire pour le remplacer.

M. Philippe NOUVEAU propose sa candidature pour remplacer M. MINAND.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte que M. NOUVEAU Philippe représente la commune auprès du SIVU en tant que délégué titulaire.

4 – Contrat d’entretien des extincteurs : choix du fournisseur

Le maire donne la parole à Hervé FONTAINE qui est en charge des bâtiments communaux. Il informe l’assemblée que le contrat de maintenance des extincteurs est arrivé à échéance et qu’il faut le renouveler à compter de 2022.

Il propose 3 devis pour la vérification annuelle de 45 extincteurs comme suit :

- FSI extincteurs : 287,00 € HT
- SICLI : 331,67 € HT
- BDB SECURITE : 382,00 € HT

Il informe également des tarifs pour le remplacement des extincteurs à chaque échéance. Florent MARTELIN ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, à l’unanimité, choisit l’entreprise FSI EXTINCTEURS pour un montant de 287,00 € HT par an et pour le remplacement des extincteurs.

5 – Matériel informatique de la mairie : achat

René DESSERRIERES informe que suite à la mise en place de la nouvelle plateforme NEXT’ADS et du service SVE concernant l’instruction des demandes d’urbanisme, il est nécessaire de changer le matériel informatique de la mairie qui à 9 ans

(Puissance des unités centrales des postes au secrétariat insuffisante et nécessité d’un 2^{ème} écran).

Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte le devis de la société AP2I pour un montant de 2 850,00 € HT.

6 – Budget principal : virement de crédit

Monsieur le Maire informe l’assemblée qu’il est nécessaire d’effectuer un virement de crédit pour couvrir le dépassement de crédit au compte 739223 d’un montant de 799 €


Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte le virement de crédit.


7 – Changement nom de rue et numérotation

Le maire donne la parole à Hervé FONTAINE qui explique que suite à des problèmes d’adressage (courrier et GPS) il est nécessaire de faire des modifications de nom de rue.

Il propose qu’une partie du chemin de Compierre (de la Croix de Langinieux jusqu’au chemin des pêcheurs) porte le nom de « rue de Breuvant » dans la continuité de la rue de Breuvant actuelle. Il précise qu’une seule maison devra changer de numéro.

Le conseil municipal, à l’unanimité valide cette décision et accepte le changement de numéro de maison concernant la parcelle N° ZB 223.

	<p style="text-align: center;">Envie de balades faciles ?</p> <p>Si vous êtes intéressés pour former un groupe pour faire régulièrement des promenades loisirs sur Saint Sorlin, sans se lever tôt, contactez-nous : lapouponne01@gmail.com ou 06.47.57.34.35 (Céline).</p>
---	--

	<p style="text-align: center;">Avenir de St Sorlin</p> <p>Dans le cadre de la future candidature de Saint-Sorlin-en-Bugey pour le label "Petite Cité de Caractère", qui a été évoquée lors des rencontres de quartier, la mairie vous propose de recueillir vos suggestions de grands projets possibles pour le village.</p> <p>Merci de nous adresser vos idées et envies à lapouponne01@gmail.com ou 06.27.39.17.81 (Murielle).</p>
---	--



Site internet municipal

Très prochainement, le nouveau site internet de la mairie sera mis en ligne :

www.saint-sorlin-en-bugey.info (adresse inchangée).

Pour nous suggérer des améliorations : lapouponne01@gmail.com.

Pour ceux qui se sont inscrits, la version mail de cette Pouponne vous a également été adressée par le nouveau système. Merci de nous signaler tout dysfonctionnement.



Distribution des Sacs jaunes

Ils sont à récupérer au local des employés communaux. Le nombre de sacs jaunes est donné en fonction du nombre de personnes composant le foyer. Pour rappel vous bénéficiez **d'une seule distribution par an, par foyer.**

Prochaines dates de distribution les vendredis 22 octobre et 17 décembre 2021.



Pérouges Bugey Tourisme organise des [visites guidées pour faire découvrir au plus grand nombre les jolis villages](#) du territoire touristique.

Certaines de ces **visites** sont suivies de **dégustations de vins du Bugey** chez les viticulteurs du village.

Ainsi l'office de tourisme participe aux animations du [Fascinant Week-End](#), le 16 et 17 octobre prochain, avec une visite théâtrale de Saint-Sorlin-en-Bugey.

Vous pouvez trouver ces informations sur le site de l'office de tourisme : <https://www.perouges-bugey-tourisme.com/>



AGENDA

SEPTEMBRE :

Dimanche 26 : Saint So Course

OCTOBRE :

Samedi 02 : Concours de tarot

Vendredi 08 : Réunion des Présidents d'Associations au Foyer Communal à 18h30.

Vendredi 29 : conseil municipal

NOTA : Les différentes manifestations et réunions évoquées ci-dessus, pourront être modifiées, voir annulées, selon l'évolution rapide des mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi et Vendredi : de 15h à 18h - Jeudi : 8h30 à 12h - Tel : 04.74.35.73.78

Adresse email secrétariat mairie : mairiestso@orange.fr

Site Internet : <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication : lapouponne01@gmail.com